

**CHATEAU DE LA BARBEN**

**ANALYSE ET PRESCRIPTIONS**

**PAYSAGÈRES - JUIN 2020**

**ANALYSE PAYSAGÈRE COMME PRÉALABLE À**

**L'IMPLANTATION ARCHITECTURALE**





## 1. ANALYSE PAYSAGÈRE

### 1.1 ÉVOLUTION TERRITORIALE

UN ÉPERON ROCHEUX A LA CONFLUENCE DU LAVALDENAN ET DE LA TOULOUBRE

### 1.2 ANALYSE DU GRAND PAYSAGE

UNE MOSAÏQUE DE PAYSAGES

UN ÉPERON ROCHEUX ENTRE GARRIGUE, RIPISYLVE ET OLIVERAIES

### 1.3 LES STRUCTURES PAYSAGÈRES EXISTANTES

#### 1.4 ÉLÉMENTS REMARQUABLES

UN PATRIMOINE À PRÉSERVER

### 1.5 SUCCESSIONS VÉGÉTALES ET COMPOSITION PAYSAGÈRE

PERCEPTIONS DU CHÂTEAU DEPUIS LE SUD

DEPUIS LE NORD

### 1.6 PALETTE VÉGÉTALE

ZONE DE STATIONNEMENT PAYSAGER

LISIÈRE ET SOUS BOIS

RIPISYLVE

## 2. PRESCRIPTIONS PAYSAGÈRES

PRESCRIPTIONS PAYSAGÈRES COMME PRÉALABLE À L'IMPLANTATION ARCHITECTURALE

ENTITÉS PAYSAGÈRES EXISTANTES ET ENJEUX

### 2.1 STRUCTURES PAYSAGÈRES ET VUES À CONSERVER ET VALORISER

#### 2.2 PALETTE VÉGÉTALE

ENTRE FORÊT ET JARDIN MÉDITERRANÉEN

ENJEUX PRINCIPAUX

ESSENCES FORESTIÈRES LOCALES

ESSENCES JARDINÉES

### 2.3 IMPLANTATION ARCHITECTURALE

VALORISER L'EXISTANT

### 2.4 PARCOURS ET CHEMINEMENTS

CRÉER UNE DÉAMBULATION REMARQUABLE

CHOIX DES MATÉRIAUX ET IMPERMEABILISATION DES SOLS

RISQUE INCENDIE ET DFCI



# 1. ANALYSE PAYSAGÈRE

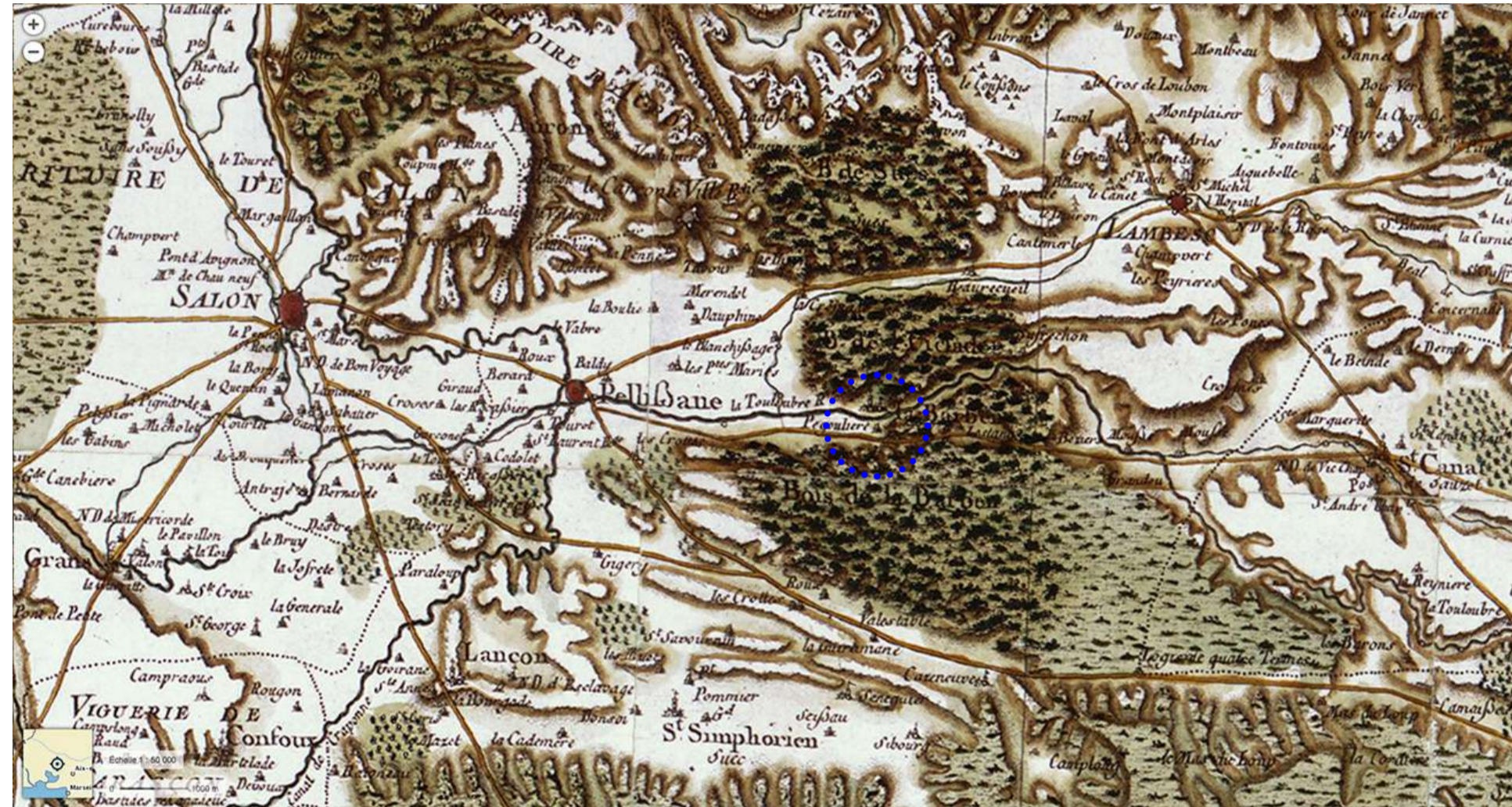
## 1.1 ÉVOLUTION TERRITORIALE

### UN ÉPERON ROCHEUX A LA CONFLUENCE DU LAVALDENAN ET DE LA TOULOUBRE

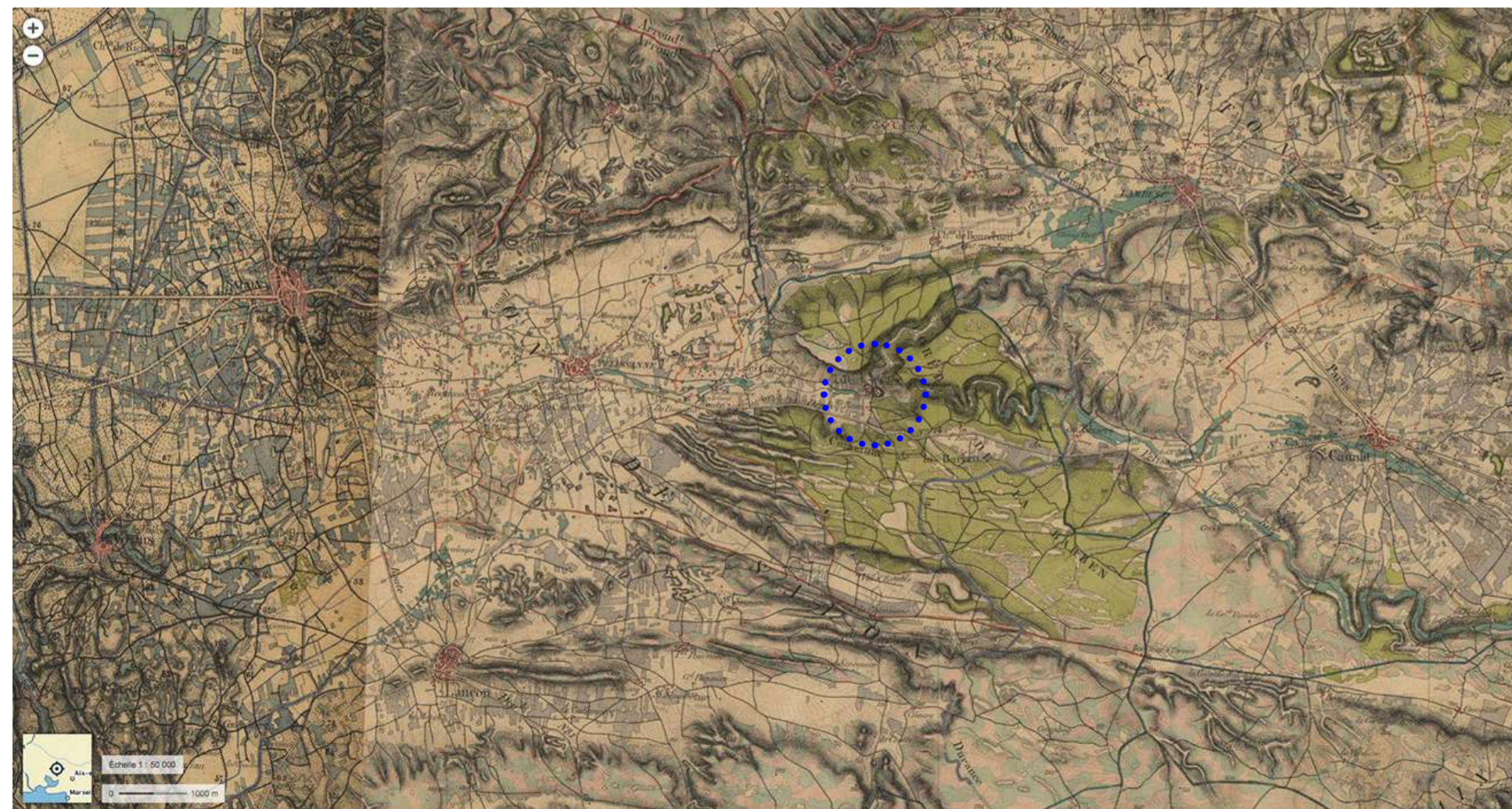
Situé entre Salon et Aix en Provence, dans les Bouches-du-Rhône, le château de la Barben est probablement le plus ancien de Provence.

Situé sur un éperon rocheux, à proximité de Pelissane, le château de la Barben ou «Castrum de Barbento», du provençal «château de la petite colline», domine la confluence entre le Lavaldenan et la Touloubre.

Sa situation lui permet une position défensive et des vues sur les reliefs alentours. Mentionné dès la fin du IXème siècle le château et son domaine ont traversé les époques jusqu'à nos jours.



LOCALISATION DU CHÂTEAU DE LA BARBEN, CARTE DE CASSINI

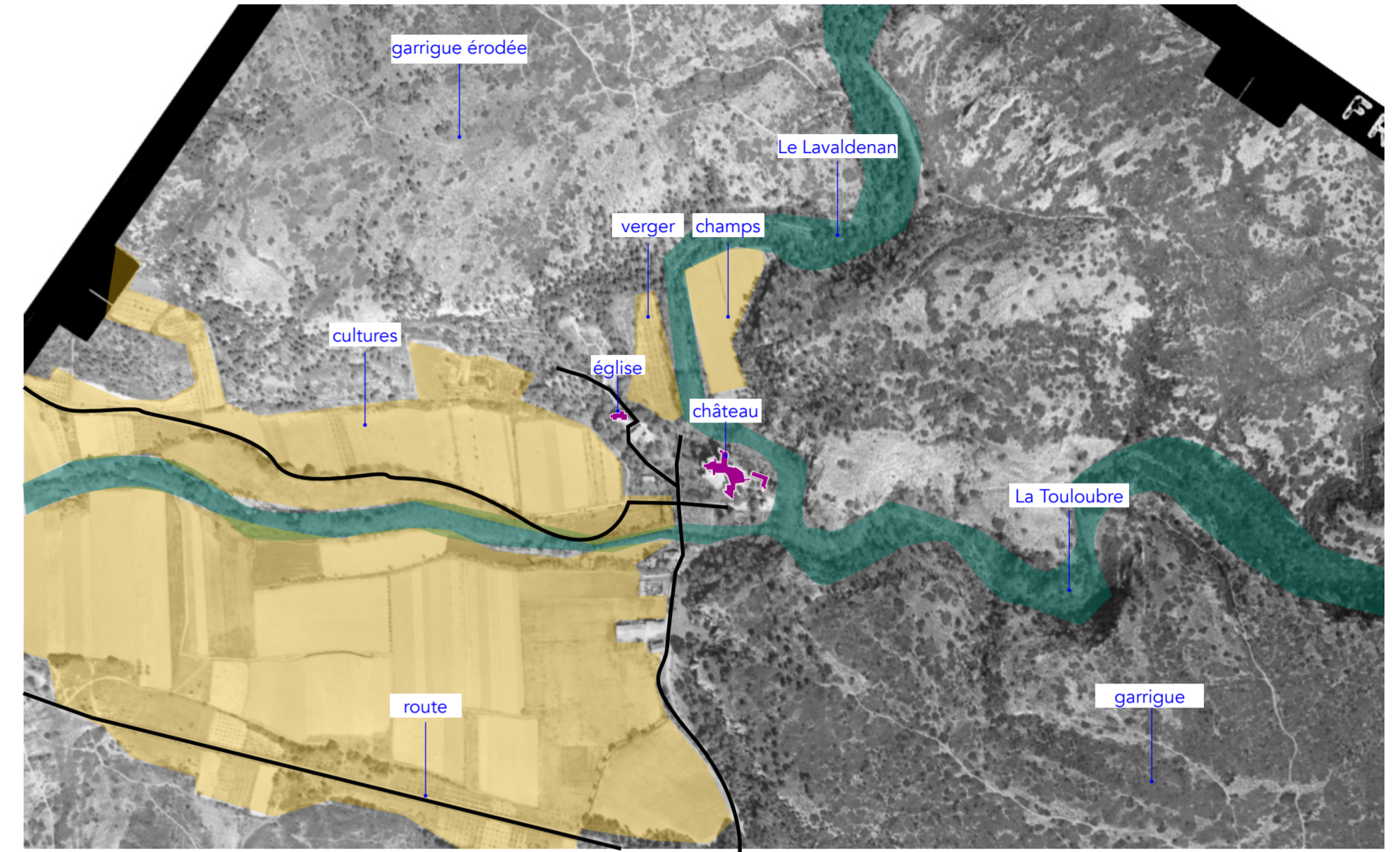


LOCALISATION DU CHÂTEAU DE LA BARBEN, CARTE DE L'ÉTAT MAJOR

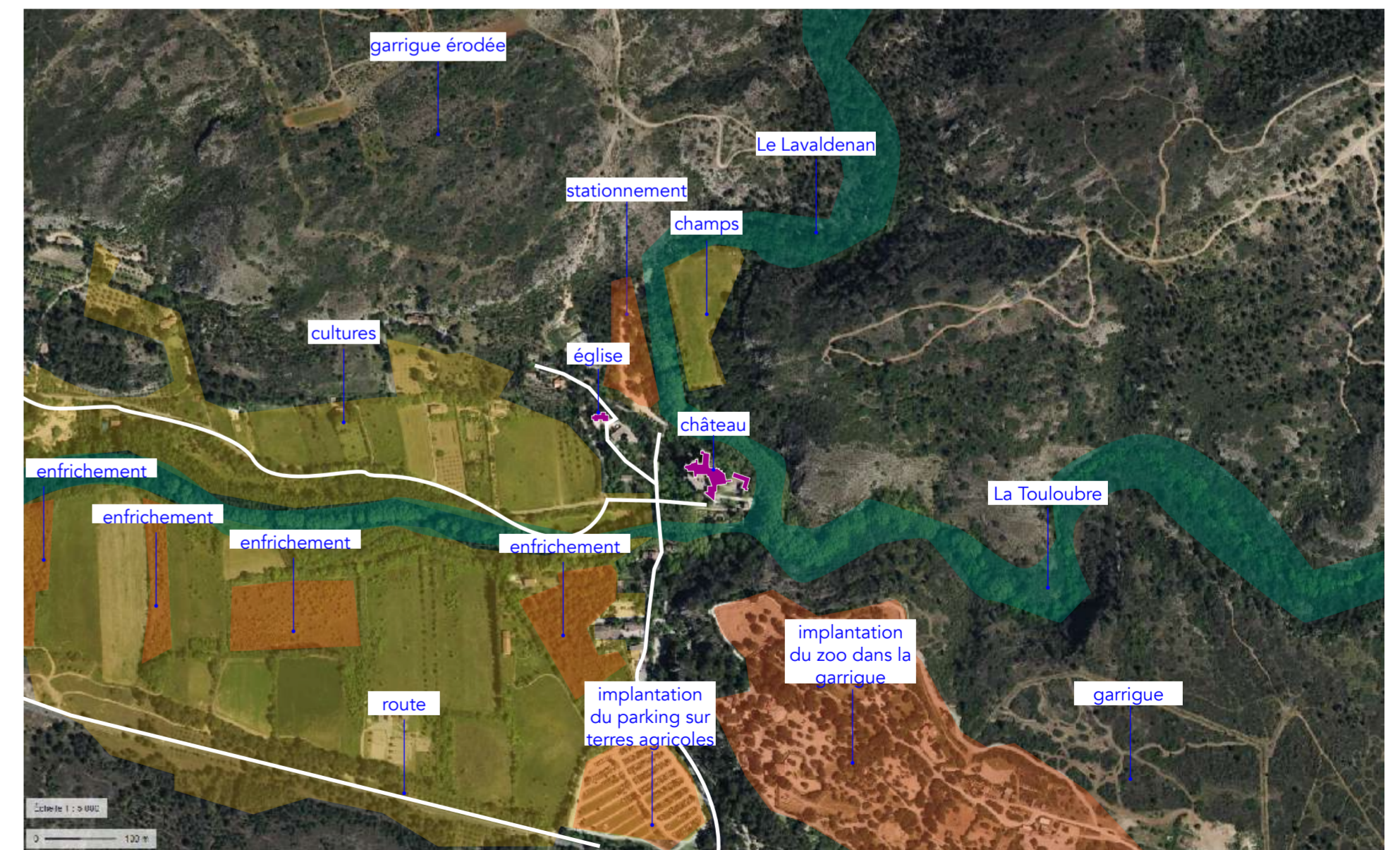
Entre les années 1950 et 2020, on observe une diminution de l'activité agricole. L'implantation du zoo de la Barben et de sa zone de stationnement transforment une

surface importante de garrigue et de terres agricoles. Aux abords immédiats du château, le verger est transformé en zone de stationnement. La garrigue dans les massifs et les ripisylves

restent présents dans les mêmes proportions avec une légère croissance des végétaux en l'absence d'incendie sur cette période.



PHOTOGRAPHIE AERIENNE DU CHATEAU DE LA BARBEN ENTRE 1950 ET 1962



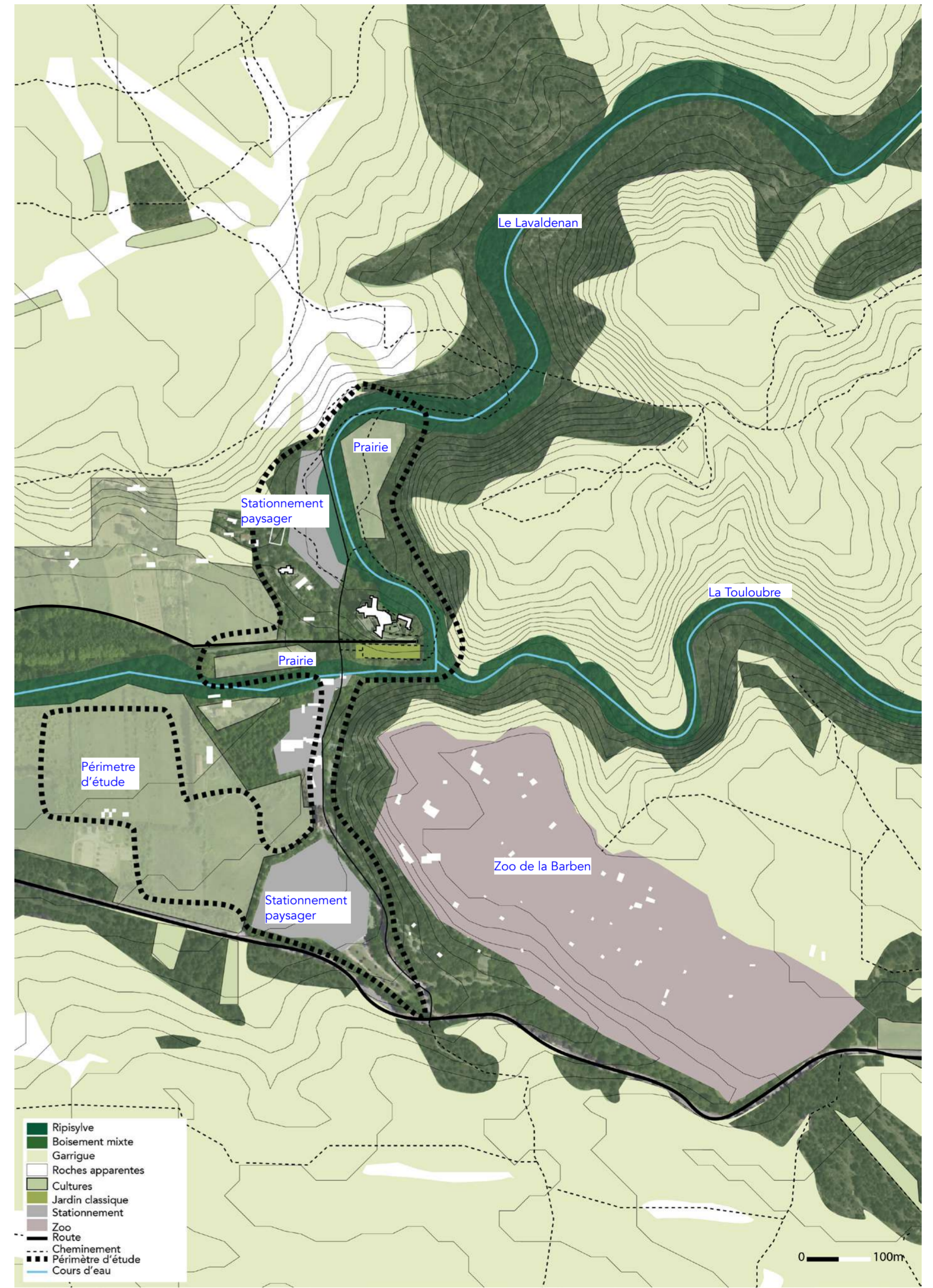
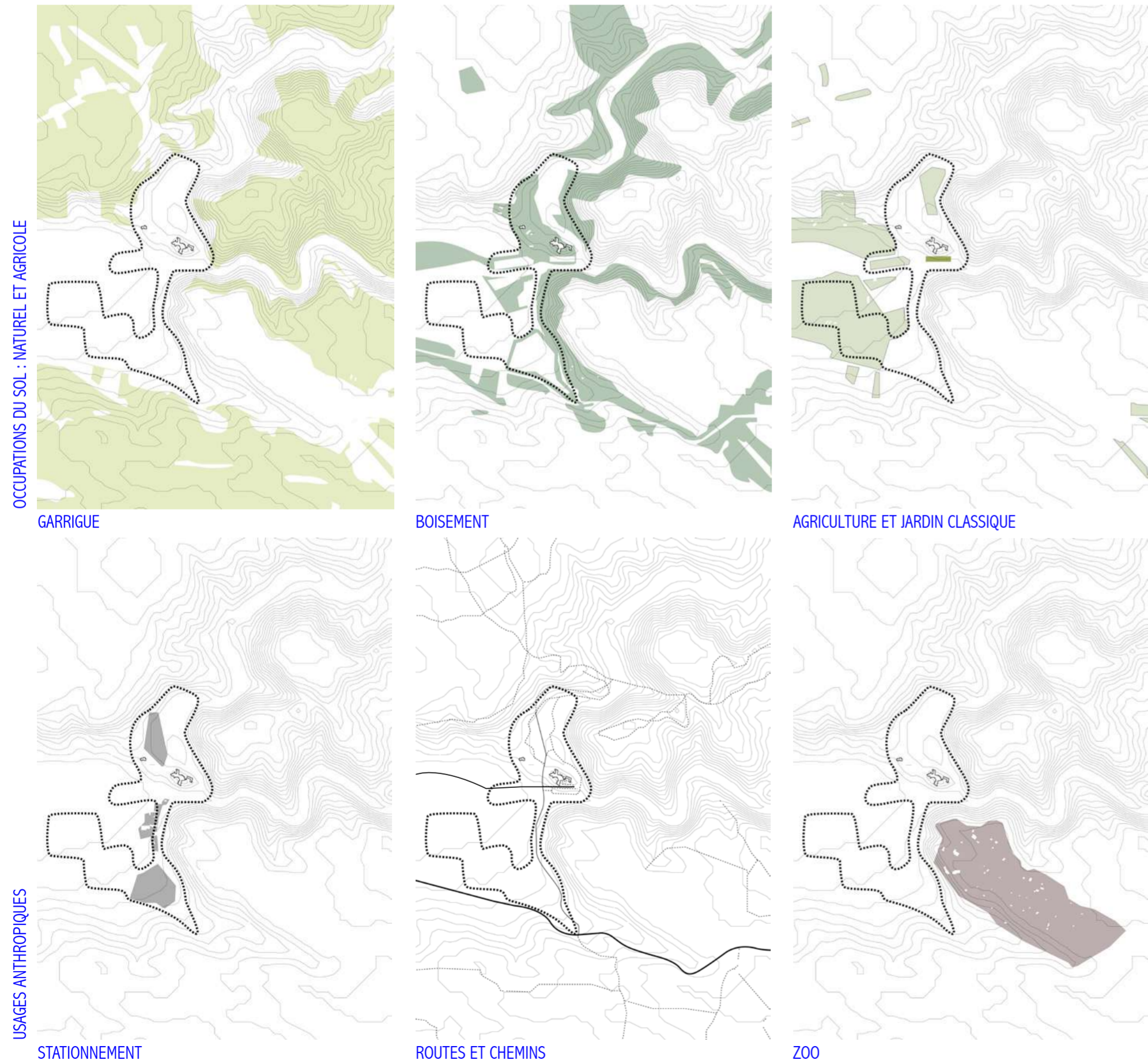
PHOTOGRAPHIE AERIENNE ACTUELLE (2020)



# 1. ANALYSE PAYSAGÈRE

## 1.2 ANALYSE DU GRAND PAYSAGE

UNE MOSAÏQUE DE PAYSAGES





# 1. ANALYSE PAYSAGÈRE

## 1.2 ANALYSE DU GRAND PAYSAGE

VUES SUR LE SITE : UN EPERON ROCHEUX ENTRE GARRIGUE, RIPISYLVE ET OLIVERAIES



A. VUE DEPUIS LES SENTIERS À L'OUEST DU SITE



B. VUE DEPUIS LES SENTIERS À L'EST DU SITE



C. VUE SUR LE CHÂTEAU DEPUIS LE PARKING EXISTANT



D. VUE SUR LE CHÂTEAU A PROXIMITÉ DU PARKING DU ZOO



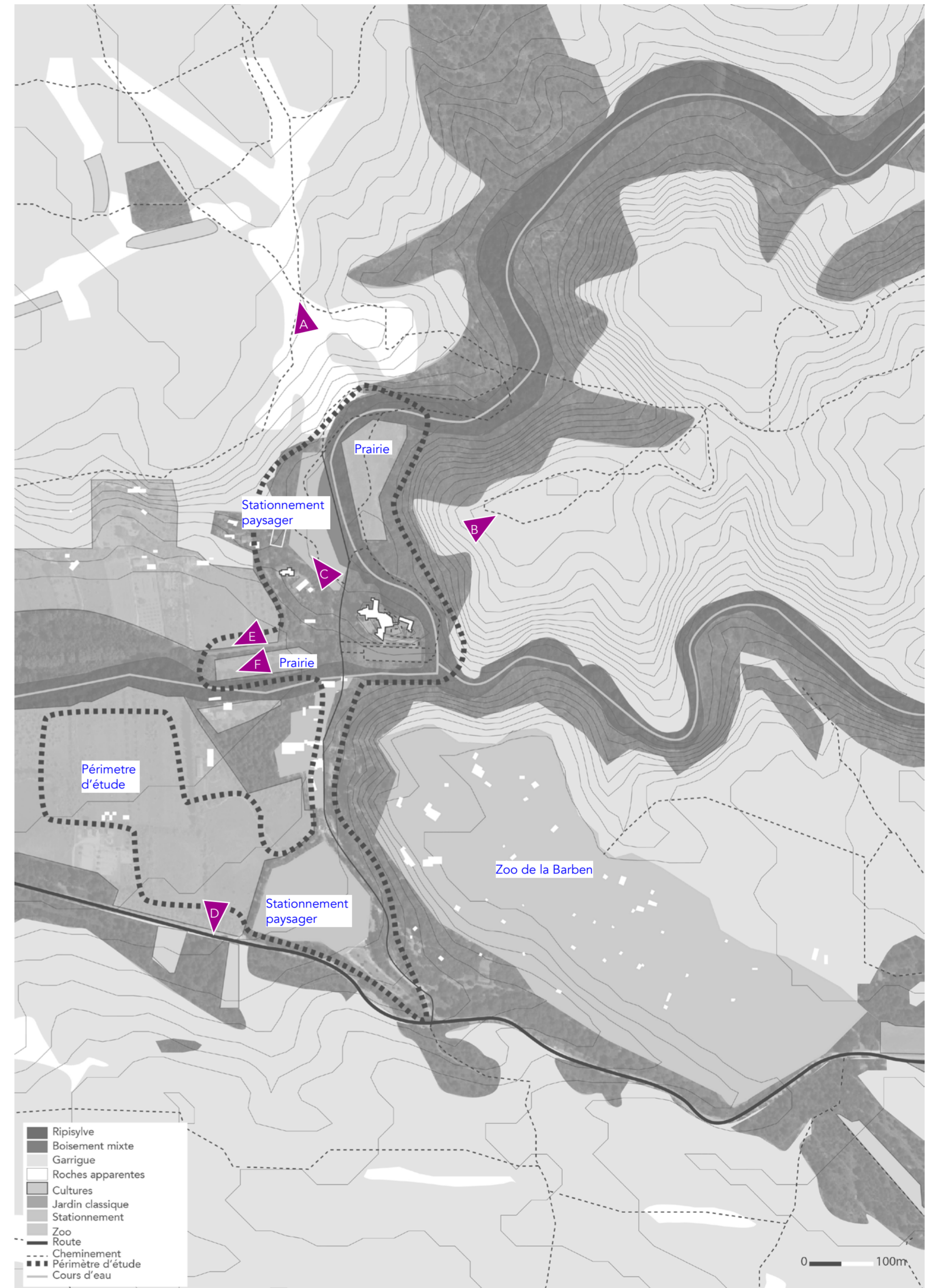
E. VUE SUR LE CHÂTEAU DEPUIS LA ROUTE DU CHÂTEAU



F. VUE SUR LE CHÂTEAU DEPUIS LA PRAIRIE (FUTUR POTAGER)

> PAGE SUIVANTE

CARTOGRAPHIE DU CONTEXTE : UN PROMONTOIRE  
ROCHEUX ENTRE GARRIGUE ET RIPISYLVE





# 1. ANALYSE PAYSAGÈRE

## 1.2 ANALYSE DU GRAND PAYSAGE

VUES DEPUIS LE SITE : ENTRE GARRIGUE, RIPISYLVE ET OLIVERAIES



A. VUE DEPUIS LA TERRASSE DU CHÂTEAU VERS L'OUEST



B. VUE DEPUIS L'INTERIEUR DU CHÂTEAU VERS LE PARKING ARBORÉ



C. VUE DEPUIS LE CHÂTEAU VERS LA PRAIRIE ET LES FALAISES



D. VUE SUR LE CHÂTEAU DEPUIS LA PRAIRIE

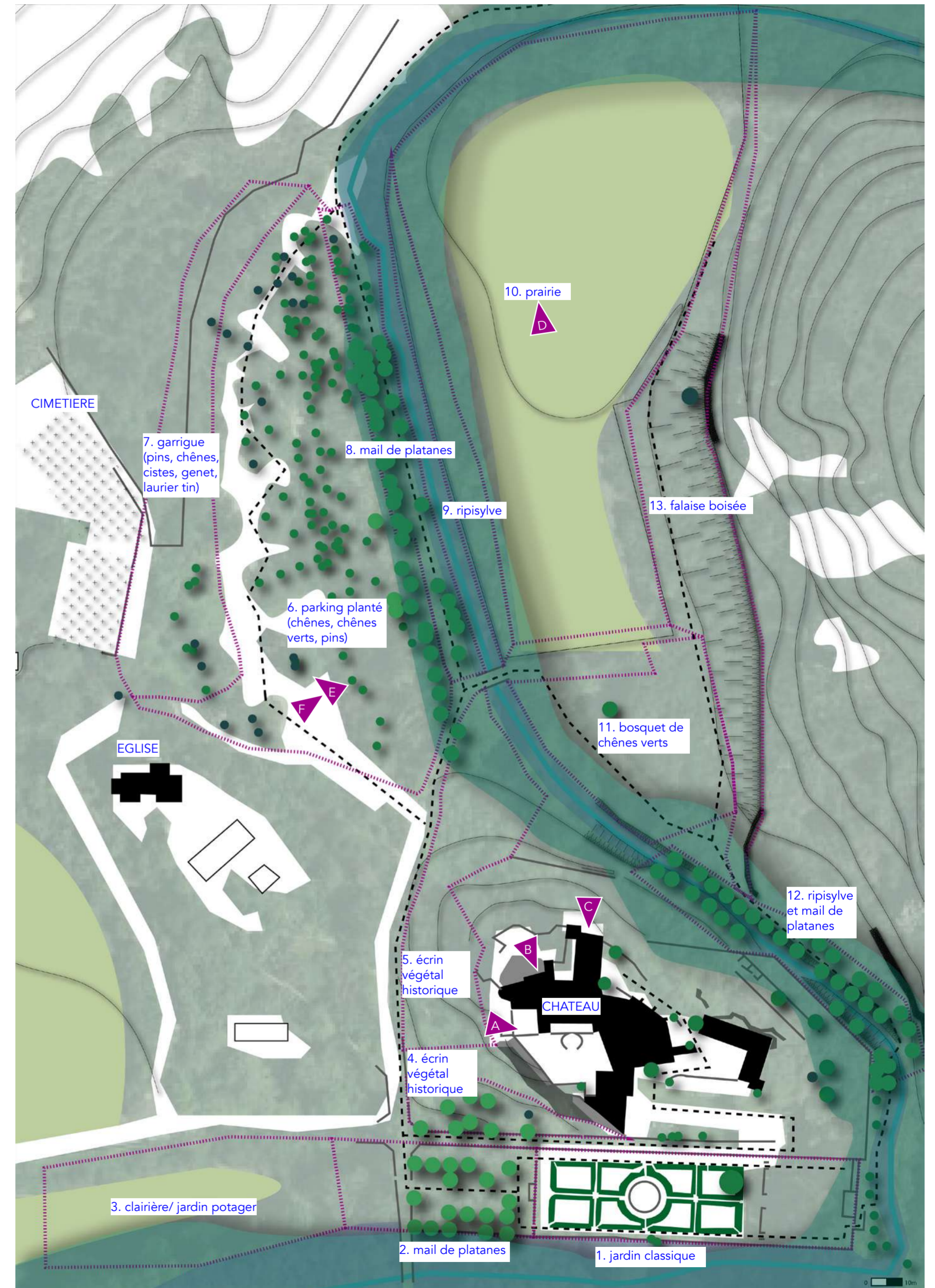


E. PERCÉE VISUELLE SUR LE CHÂTEAU DEPUIS LE PARKING



F. PERCÉE VISUELLE SUR L'ÉGLISE DEPUIS LE PARKING

> PAGE SUIVANTE  
CARTOGRAPHIE DU PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE : AMBIANCES  
PAYSAGÈRES





# 1. ANALYSE PAYSAGÈRE

## 1.3 LES STRUCTURES PAYSAGÈRES EXISTANTES

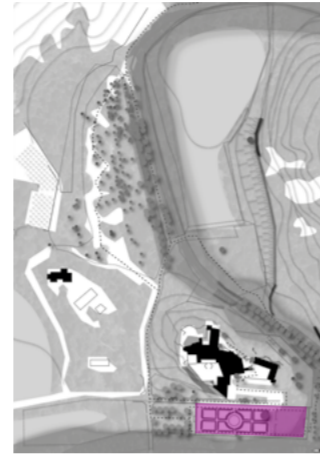
### 1. LE JARDIN CLASSIQUE

Le jardin classique représente la domination de l'Homme sur la nature, le roi peut ainsi démontrer son pouvoir monarchique. Ici il ne fait pas figure d'allée monumentale dans l'axe d'entrée du château mais plutôt d'un écrin visible depuis la rampe d'accès ou les terrasses du château.

Datant du XVIIIème siècle ce jardin est probablement attribué à tort à Le Nôtre (1613-1700). Ce jardin classique est remarquable pour ses haies topiaires, ses bassins et fontaines ainsi que son séquoia géant.

Il comporte quatre pièces d'eau alimentées par des sources. Une statue est présente au fond de la perspective. Les haies topiaires font actuellement 1m60 environ et donnent une sensation de labyrinthe.

Autrefois planté d'arbres, les parterres sont aujourd'hui bien visibles depuis la rampe d'accès au château.



1. jardin classique



LE MAIL DE PLATANES

### 2. LE MAIL DE PLATANES

Situé dans l'entrée du jardin classique, ce mail de platanes marque bien l'axe de l'allée principale du jardin. Les arbres, plantés en 1802, offrent aujourd'hui un espace ombragé agréable.



2. mail de platanes

### 3. LA CLAIRIÈRE

Cet espace ouvert se situe dans l'axe du jardin classique, il peut marquer une entrée depuis l'ouest vers le château. Contraint entre la route et la ripisylve sa forme permet la prolongation d'une déambulation.



3. jardin potager



LA PIÈCE D'EAU CENTRALE ET LE SEQUOIA GÉANT



LA FONTAINE MOUSSEUSE



LA FONTAINE CENTRALE



UNE VUE DÉGAGÉE VERS LE CHÂTEAU



UN PORTAIL EN PIERRE MARQUE L'ENTRÉE



DES PLATANES ÂGÉS MARQUENT L'ENTRÉE



LA TROISIÈME PIÈCE D'EAU



LA 4ÈME PIÈCE D'EAU



LES ARCHES, L'ORANGERIE

### 4. ET 5. ÉCRIN VÉGÉTAL SUR L'ÉPERON ROCHEUX

Perché sur son éperon rocheux, le château domine une zone boisée, constituant une sorte de muraille arborée, déjà visible sur les peintures anciennes.



4. et 5. muraille verte



LES HAIES TOPIAIRES AUJOURD'HUI DÉVELOPPÉES



LA RAMPE D'ACCÈS AU CHÂTEAU



LA STATUE EN FOND DE PERSPECTIVE



ECRIN VÉGÉTAL AUTOUR DU ROCHER DEPUIS L'OUEST



ECRIN VÉGÉTAL AUTOUR DU ROCHER DEPUIS LE PARKING



ECRIN VÉGÉTAL AUTOUR DU ROCHER DEPUIS L'ENTRÉE



## 6. LE PARKING PLANTÉ

L'espace actuel de stationnement se trouve sous les arbres (pins, chênes). Cet espace était autrefois un verger. Aujourd'hui il offre des espaces ombragés et des bouquets d'arbres remarquables à préserver.



6. parking planté

## 7. LA GARRIGUE

Ce secteur qui jouxte la zone de stationnement présente un stade de garrigue/pinède. Son développement menerait à la chênaie provençale.



7. garrigue

## 8. MAIL DE PLATANES

Cette allée sous les platanes longe le ruisseau du Lavaldenan et marque un axe important dans le domaine. Les éventuelles traversées prévues dans le projet doivent prendre en compte les arbres existants et les conserver dans la mesure du possible.



8. mail de platanes

## 9. RIPISYLVE

Les abords du Lavaldenan sont boisés et forment une ripisylve de qualité qu'il convient de conserver. Ce creux de vallée humide est un espace recherché dans le territoire de garrigue aride qui l'entoure.



9. ripisylve

## 10. PRAIRIE

Cet espace ouvert marque un espace de qualité entouré par les éléments naturels présents : la ripisylve, le pied de falaise boisé, la garrigue en arrière-plan. Les prairies sont des milieux riches en biodiversité. D'un point de vue paysager, la prairie offre des vues dégagées sur le château qui la surplombe. Depuis le château la vue est guidée dans l'axe de cette prairie et met en valeur les éléments qui l'entourent. D'un point de vue fonctionnel, cet espace ouvert peut également servir de coupe-feu en cas d'incendie de garrigue au nord du château.



10. prairie



LA RIPISYLVE MARQUE L'AXE VERS LE CHÂTEAU



LA PRAIRIE OUVERTE AVEC VUE SUR LE GRAND PAYSAGE



LA PRAIRIE OFFRE UN AXE DE VUE VERS LE CHÂTEAU



VUE VERS L'ÉGLISE CLASSÉE DEPUIS LE PARKING



VUE SUR LE CHÂTEAU DEPUIS LE PARKING



PARKING PLANTÉ CÔTÉ PINÈDE



GRUPE DE CHÊNES REMARQUABLES (NORD)



PARKING PLANTÉ CÔTÉ RIPISYLVE



LE MAIL DE PLATANES ET LE CHEMIN OMBRAGÉ

## 11. YEUSERAIE (BOSQUET DE CHÊNES VERTS)

Cette forêt de chênes verts ou yeuseraie est caractéristique des forêts méditerranéennes sur sol calcaire. Son feuillage persistant offre une couverture végétale toute l'année. En été il permet un cheminement ombragé dans le décor de ses troncs sinueux.



11. yeuseraie



UNE FORÊT DE CHÊNES VERTS



UN ESPACE OMBRAGÉ

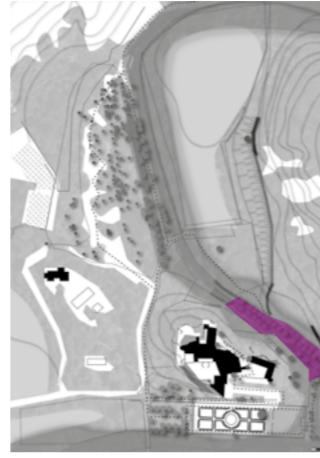


UN CHEMINEMENT AU PIED DE LA FALAISE



## 12. RIPISYLVE ET MAIL DE PLATANES

Cette section de ripisylve accompagnée d'un alignement de platanes permet de rejoindre le château. Les arbres se développent les pieds dans l'eau et proposent un spectacle de racines apparentes. Ce lieu un peu secret est à préserver. L'ombre et la fraîcheur de cet espace sont de véritables qualités



12. ripisylve et mail de platanes



LE RUISSEAU EST BORDÉ DE PLATANES



LES RACINES FORMENT UN MICROPAYSAGE



L'EAU COULE AU PIED DU REMPART

## 13. FALAISE BOISÉE

Le pied de la falaise aux roches apparentes est boisé. Ce boisement souligne le relief et crée un écrin autour de la prairie existante. Le chêne vert y est très présent.



13. falaise boisée



LE BOISEMENT CRÉE UNE COURBE DANS L'AXE DE VUE



LA FALAISE EST COUVERTE DE GARRIGUE



L'ENSEMBLE SOULIGNE LE RELIEF DE LA FALAISE

# 1. ANALYSE PAYSAGÈRE

## 1.4 ÉLÉMENTS REMARQUABLES

### UN PATRIMOINE À PRÉSERVER

Un paysage ouvert et entretenu qui marque une lisière entre le château et la garrigue alentour. Cette zone de culture ancestrale marque la limite entre les zones entretenues par l'Homme et les zones de nature. On observe en arrière-plan la ripisylve et les falaises calcaires. Cette prairie ouverte peut probablement être considérée comme une zone coupe-feu en cas d'incendie.

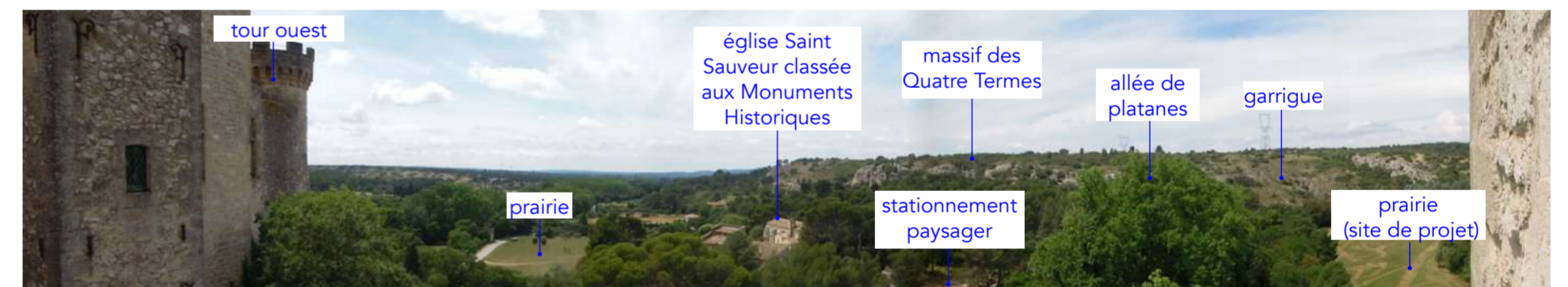
Le jardin classique met en valeur différents éléments du plus petit au plus grand : des massifs topiaires au séquoïa géant. L'eau est présente dans les ruisseaux et révélée dans les différents bassins du jardin. Visible principalement depuis les terrasses du château, il offre des perspectives sur le mail de platanes et jusqu'à la prairie à l'ouest.



LA PRAIRIE : PAYSAGE OUVERT ET MISE EN VALEUR DES FALAISES



LE JARDIN CLASSIQUE



VUE DEPUIS LA TERRASSE NORD



ALIGNEMENT DE PLATANES



MUR EN PIERRE SÈCHE ET PIN MARQUEUR



LES PLATANES DANS LE LAVALDENAN AUX ABORDS DU CHÂTEAU

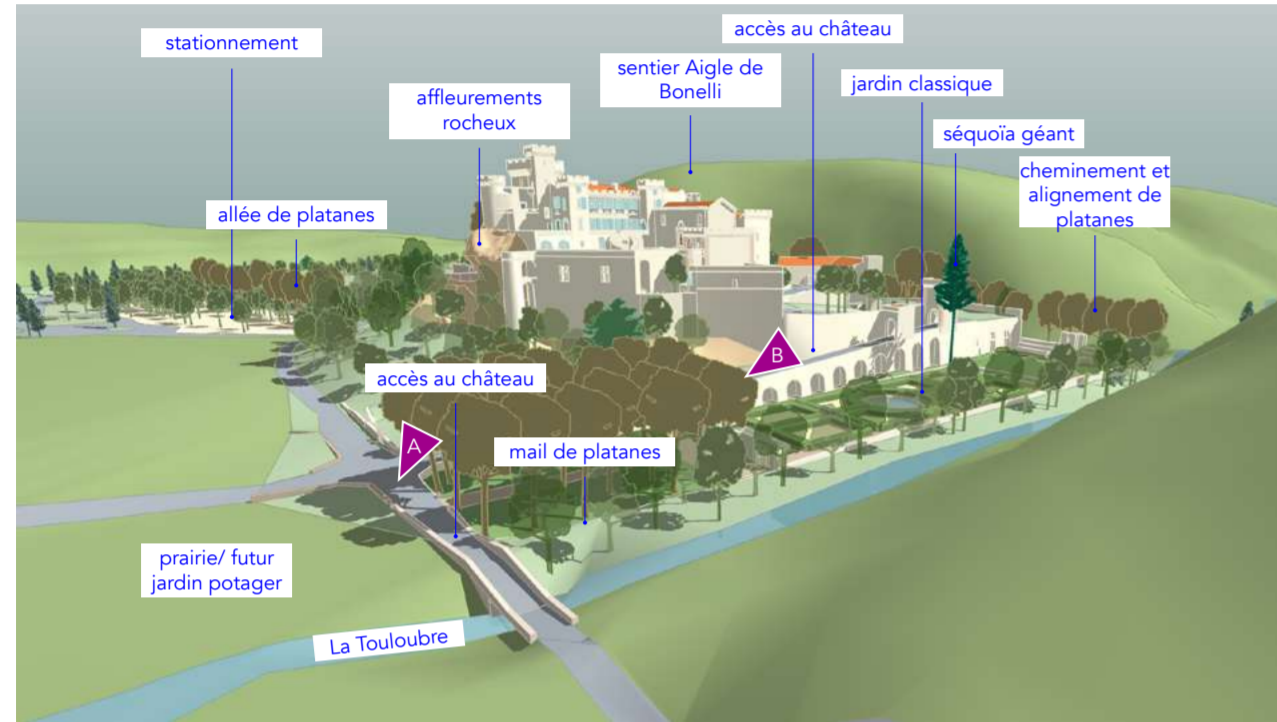


# 1. ANALYSE PAYSAGÈRE

## 1.5 SUCCESIONS VÉGÉTALES ET COMPOSITION PAYSAGÈRE

### PERCEPTIONS DU CHÂTEAU DEPUIS LE SUD

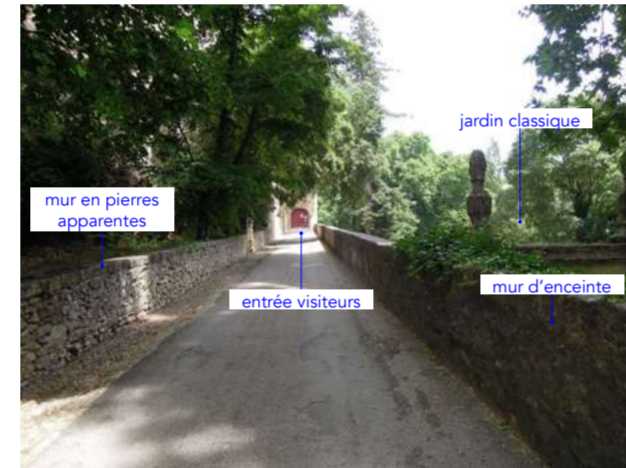
Malgré sa position perchée sur le rocher, le château est peu visible depuis les accès principaux. On le devine caché derrière la végétation existante au carrefour derrière la végétation existante au carrefour d'entrée. L'accès principal est orienté ouest-est, il s'agit d'une route carrossable marquée par les deux murs d'enceinte qui l'entourent. Ce chemin d'accès marque une séparation entre le jardin classique en contre-bas et le château en surplomb.



ACCÈS SUD VERS LE CHÂTEAU : UNE ENTRÉE MASQUÉE



A. L'ENTRÉE PRINCIPALE DU CHÂTEAU



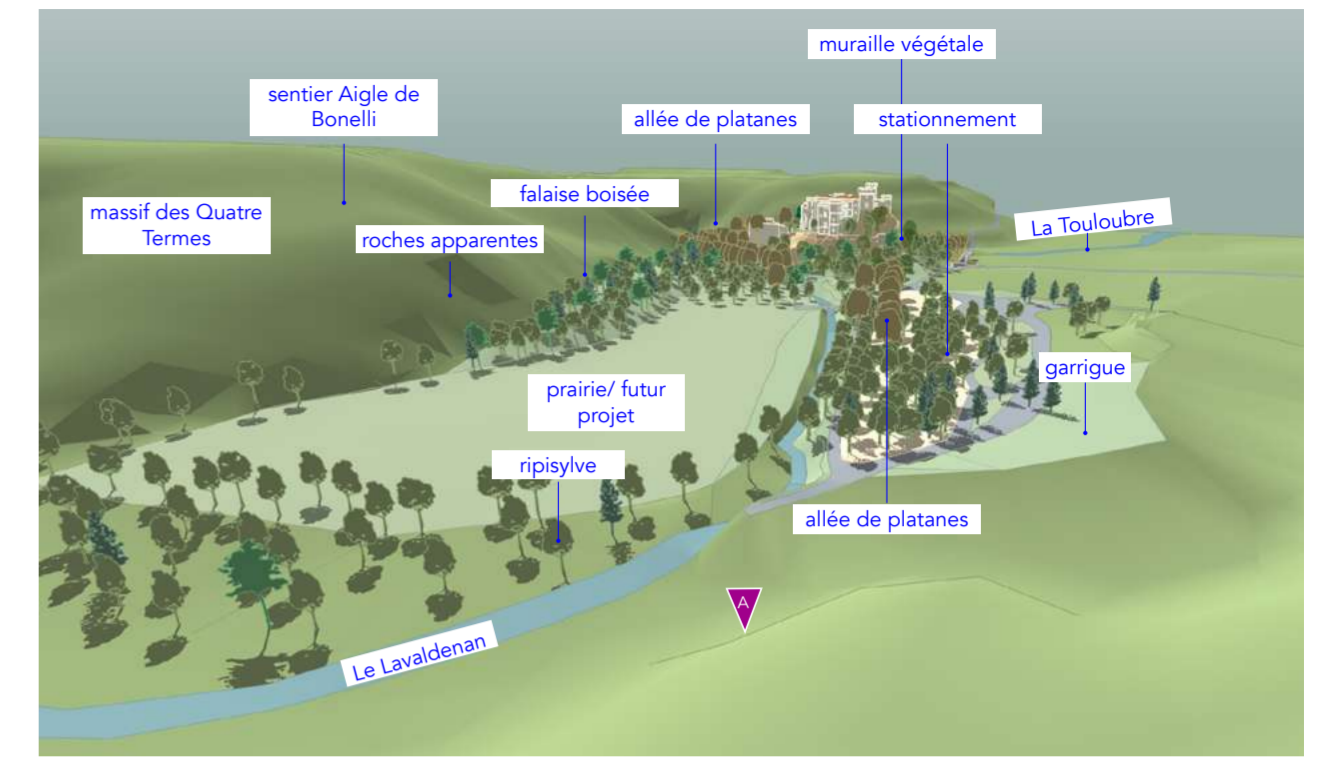
B. UNE RAMPE D'ACCÈS EN SURPLOMB DU JARDIN

### DEPUIS LE NORD

Depuis le nord, le château est bien visible. Les mails de platanes, les ripisylves et la prairie marquent des lignes directrices qui guident le regard vers ce point d'appel en arrière-plan.



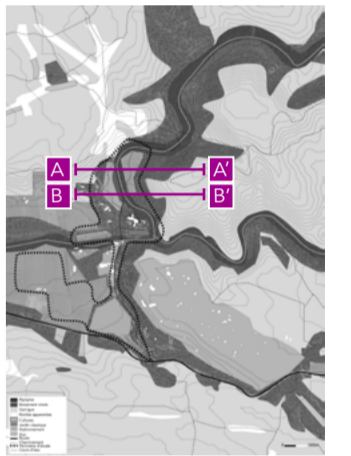
A. LE CHÂTEAU VU DEPUIS LES COLLINES



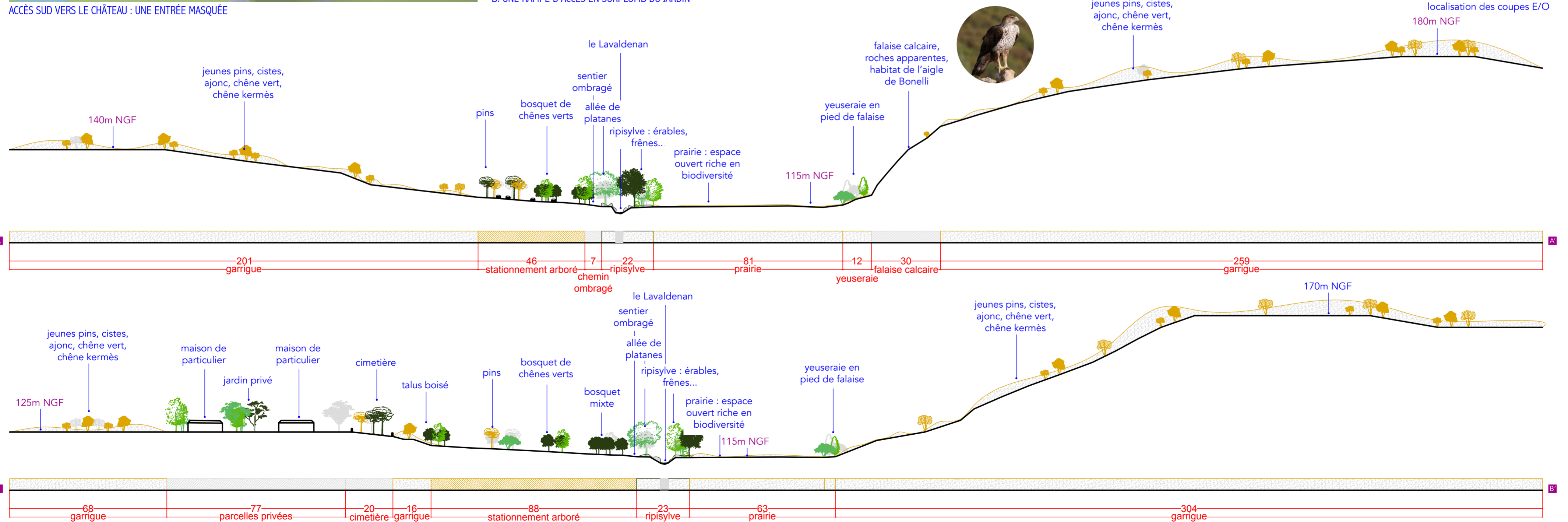
DEPUIS LE SENTIER AU NORD : DES VUES DÉGAGÉES SUR LE CHÂTEAU DEPUIS LA PRAIRIE



L'ÉGLISE SAINT SAUVEUR ET LE CHÂTEAU DEPUIS LA ROUTE DU CHÂTEAU



localisation des coupes E/O



COUPES DU SITE, UN ECRAN PAYSAGER AU COEUR DE LA GARRIGUE : MISE EN SCÈNE DE LA PRAIRIE ET DE LA RIPISYLVE



# 1. ANALYSE PAYSAGÈRE

## 1.6 PALETTE VÉGÉTALE

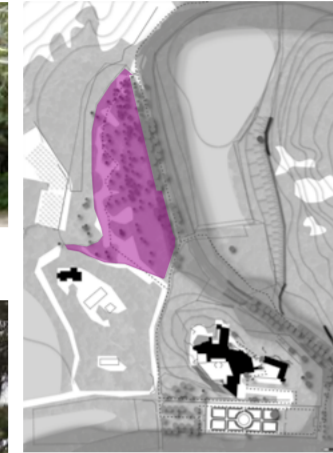
### ZONE DE STATIONNEMENT PAYSAGER



MICOCOULIER - CELTIS AUSTRALIS



OLIVIER - OLEA EUROPEA



6. parking planté



LAURIER TIN - VIBURNUM TINUS



PINS D'ALEP - PINUS HALEPENSIS



PISTACHIER TEREANTHIER - PISTACIA TEREANTHUM



CHÊNE VERT - QUERCUS ILEX



CHÊNE BLANC - QUERCUS ROBUR

### LISIÈRE ET SOUS BOIS



FRAGON PETIT HOUX - RUSCUS ALATERNUS



NEPRUN - RHAMNUS ALATERNUS



7. garrigue



CISTE COTONEUX - CISTUS PURPUREA



IMMORTELLE D'ITALIE - HELYCHRYSUM ITALICUM



AROME D'ITALIE - ARUM ITALICUM



AIL COMMUN - ALLIUM POLYANTHUM



NOISETIER - CORYLLUS AVELLANA



GENET À BALAIS - CITISUS SCORPARIUS



LA FORÊT MÉDITERRANÉENNE : DE LA GARRIGUE À LA PINÈDE

### RIPISYLVE



ORME - ULMUS MINOR



ARBRE DE JUDÉE - CERCS SILIQUASTRUM



PLATANE - PLATANUS X ACERIFOLIA



FRENE - FRAXINUS EXCELSIOR



ERABLE FAUX PLATANE - ACER PSEUDO PLATANUS



MERISIER - PRUNUS AVIUM



9. ripisylve & 12. ripisylve et mail de platanes

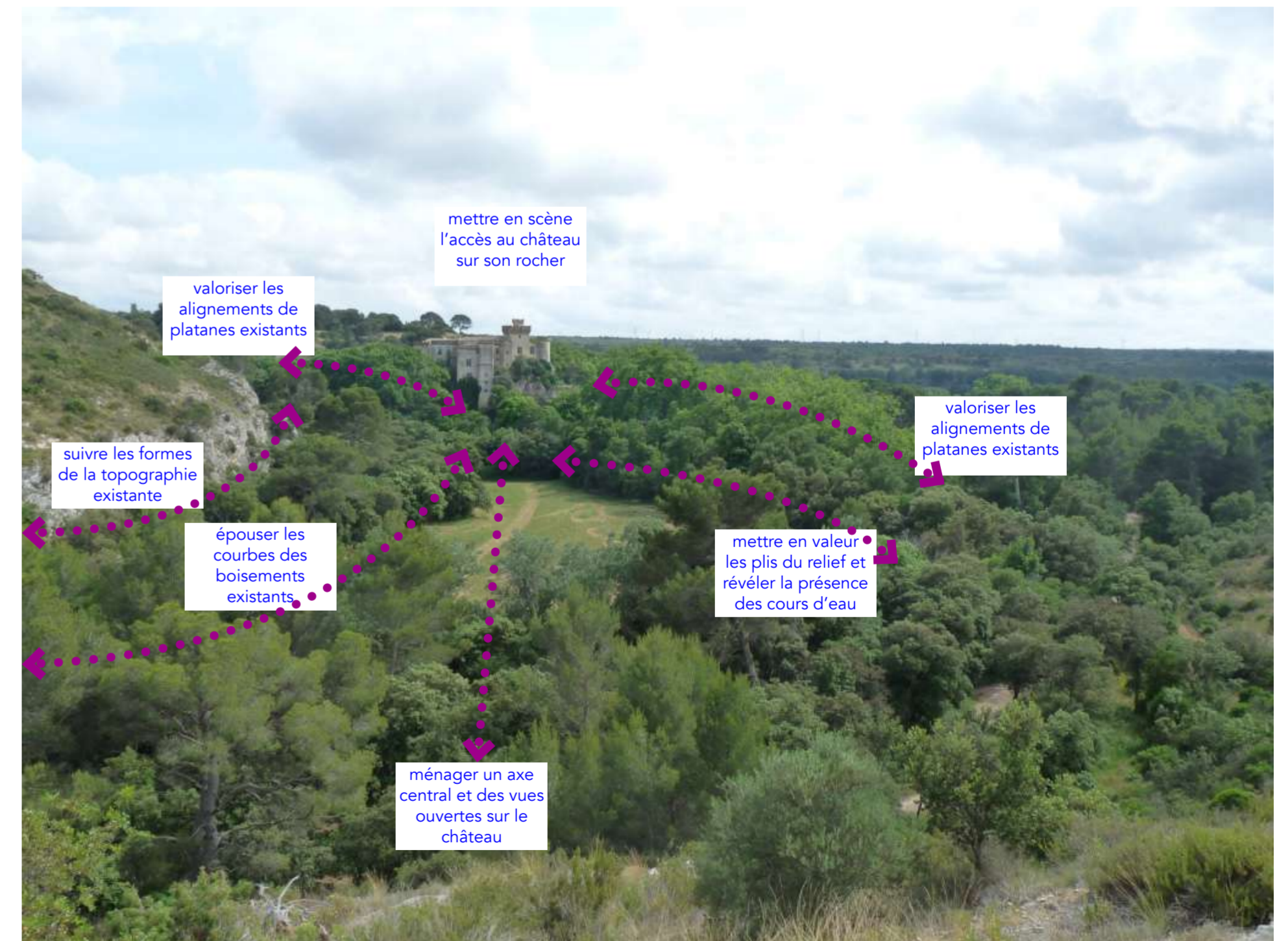
# 2. PRESCRIPTIONS PAYSAGÈRES

## PRESCRIPTIONS PAYSAGÈRES COMME PRÉALABLE À L'IMPLANTATION ARCHITECTURALE

Situé sur un éperon rocheux le château est visible depuis l'extérieur du site, depuis les collines ou la route du château. Pourtant, ses accès principaux, notamment depuis le parking du zoo, le rendent invisible, camouflé par les arbres qui l'entourent. Le relief contraint le site et dicte l'implantation. Ainsi, il n'y a pas d'accès ni d'arrivée monumentale au scénographique.

Les accès et vues sur le château sont plus confinées. En effet le relief prime. Le site est marqué par le relief, les collines alentours, l'éperon du château mais aussi les ruisseaux dont les ripisylves épaisses marquent des bandes boisées importantes et créent un écrin autour de la grande prairie dont l'orientation offre une vue remarquable sur la façade nord du château.

Le respect des formes paysagères existantes et l'inscription dans le territoire sont donc primordiales pour permettre une implantation cohérente du projet.



VUE DE LA PRAIRIE ET DU CHÂTEAU DEPUIS LE NORD

mettre en scène l'accès au château sur son rocher

valoriser les alignements de platanes existants

suivre les formes de la topographie existante

épouser les courbes des boisements existants

valoriser les alignements de platanes existants

mettre en valeur les plis du relief et révéler la présence des cours d'eau

ménager un axe central et des vues ouvertes sur le château



## 2. PRESCRIPTIONS PAYSAGÈRES

### 2.1 STRUCTURES PAYSAGÈRES ET VUES À CONSERVER ET VALORISER

#### ENTITÉS PAYSAGÈRES EXISTANTES ET ENJEUX

##### 1. Le jardin classique

Conserver les sujets arborés âgés et les parterres. Valoriser la perspective centrale depuis le mail de platanes jusqu'à la statue en fond de jardin. Replanter un sujet d'avenir comme un nouveau séquoia.

##### 2. Le mail de platanes

A conserver et valoriser. Limiter le piétinement en pied d'arbres.

##### 3. La clairière

Offre une vue imprenable sur le château: conserver la perspective et la mettre en scène.

##### 4. et 5. Ecran végétal sur l'éperon rocheux

Prévoir un entretien forestier.

##### 6. Le parking planté

- Offre une vue imprenable sur le château : conserver la perspective et la mettre en scène dans le projet.

- Valoriser le vis à vis avec l'église Saint Sauveur classée aux Monuments Historiques et les accès éventuels.

##### 7. La garrigue

L'interface garrigue/espace fréquenté présente un risque incendie : prévoir un entretien et une surveillance de la garrigue.

##### 8. Mail de platanes

- Préserver le mail de platanes lors du positionnement des traversées du ruisseau.  
- Valoriser le cheminement ombragé dans la conception des cheminements comme un axe central structurant et unificateur des secteurs est et ouest et non comme une frontière.

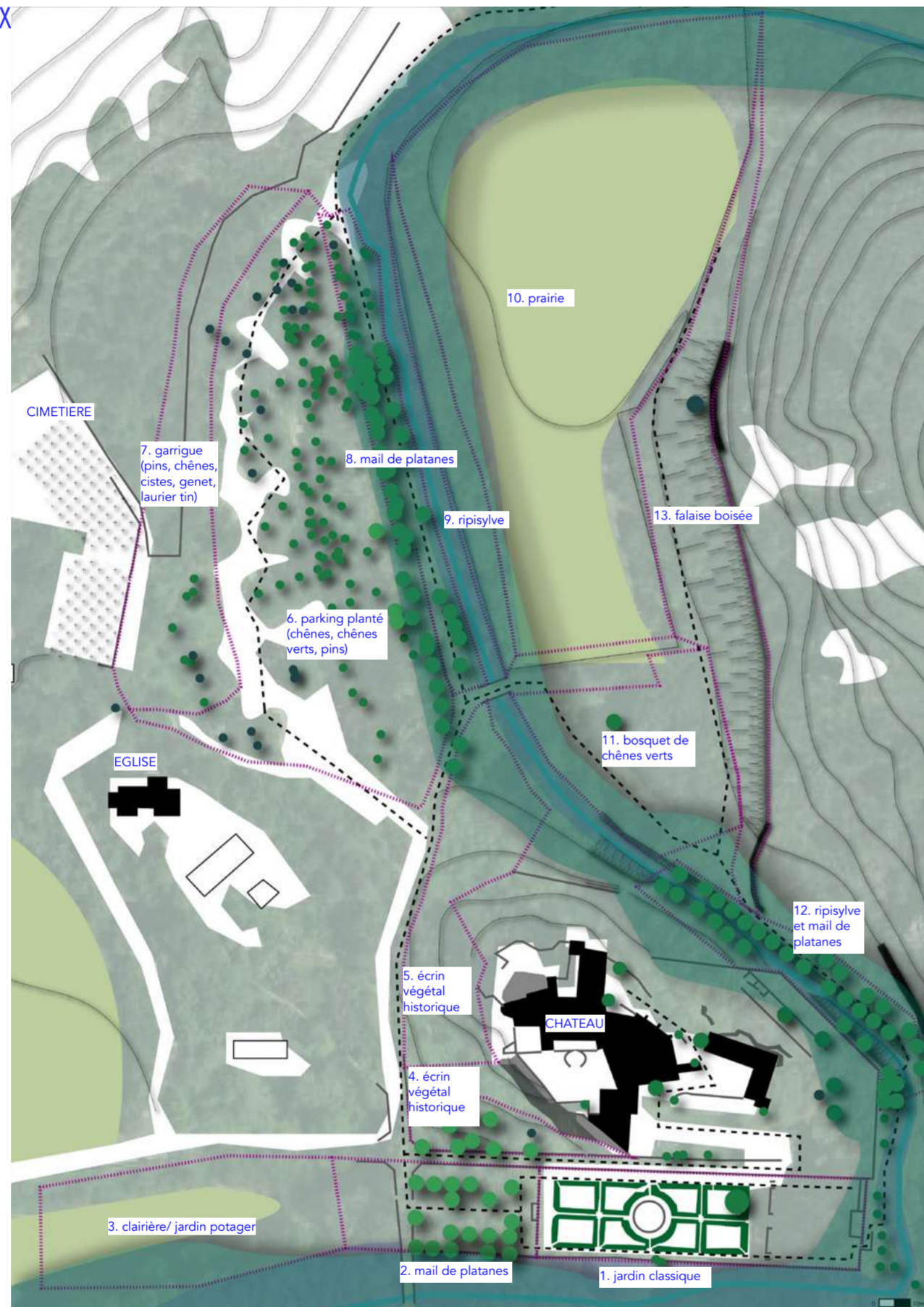
##### 9. Ripisylve

Espace ombragé de qualité à préserver. Boisement dense qui crée l'écran de la prairie : conserver et valoriser cette bordure boisée lors de l'implantation du projet.

##### 10. Prairie

- Cet espace ouvert offre des vues sur l'ensemble des éléments qui l'entourent (château, falaise, ripisylve, garrigue) : ménager les axes de vues principaux (axe nord-sud vues sur le château). Maintenir une zone centrale ouverte.

- Il n'y a pas de sortie possible au nord : penser au risque incendie et à l'évacuation du public, aujourd'hui cet espace sert probablement de coupe-feu en cas d'incendie de garrigue au nord du château. Maintenir des espaces ouverts en périphérie



CARTOGRAPHIE DES ENTITÉS PAYSAGÈRES

(coupe-feu) et au centre (vues).

11. Yeuseraie (bosquet de chênes verts)  
Valoriser et préserver ce boisement qui offre de l'ombre et une ambiance particulière. Ce lieu marque la transition entre l'espace humide de la ripisylve et l'espace aride de la prairie. Conserver et préserver les arbres, limiter le piétinement en pied d'arbre.

12. Ripisylve et mail de platanes  
Espace fragile et riche en biodiversité à préserver. Guider les cheminements et éviter le piétinement des racines de platanes qui bordent le ruisseau : valoriser ce cheminement sans dénaturer les éléments

existants.

13. Falaise boisée  
Le boisement souligne le relief et crée un écran autour de la prairie existante. Les arbres offrent de l'ombre au piéton et un sentier ombragé le long de la falaise : conserver ce secteur boisé et maintenir le chemin ombragé, limiter le piétinement en pied d'arbre.

## 2. PRESCRIPTIONS PAYSAGÈRES

### 2.2 PALETTE VÉGÉTALE

#### ENTRE FORÊT ET JARDIN MÉDITERRANÉEN

##### ENJEUX PRINCIPAUX

- Concilier les vocabulaires de la garrigue, de la forêt provençale, du jardin classique ainsi que du jardin méditerranéen.

- Hiérarchiser les espaces plantés selon leurs fonctions : prairie, potager, agrément, ripisylve, forêt provençale. Distinguer les vocations agricoles et ornementales. Par exemple une allée d'arbres comme des platanes ou des cyprès est à mesurer afin de ne pas concurrencer les allées existantes qui permettent la mise en scène de l'accès au château et sont structurantes.

- Maintenir des espaces ouverts notamment des espaces de prairie riche en biodiversité et en cohérence avec les vues ouvertes existantes.

- Maintenir les arbres remarquables existants (allées de platanes, séquoia géant, pin adossé au château) ainsi que la diversité des boisements (ripisylve, yeuseraie, pinède, garrigue), les nouvelles plantations ne doivent pas concurrencer les présences végétales existantes.

- Choisir des essences vivaces, nécessitant peu d'eau, peu d'entretien et adaptées au climat méditerranéen (sécheresses accrues, orages, vent violent).

- S'intégrer dans l'ambiance des cultures locales : amandiers, oliviers, pistachiers, vignes.

- Implanter des trames de végétation cohérentes avec la géographie des lieux qui vont guider l'implantation architecturale.

##### ESSENCES FORESTIÈRES LOCALES

- Garrigue : ciste cotonneux, ciste à feuille de sauge, ajonc de Provence, pistachier lentisque, chêne kermès, nerprun alaterne, romarin, genêt scorpion.

- Pinède : garrigue + pins d'Alep

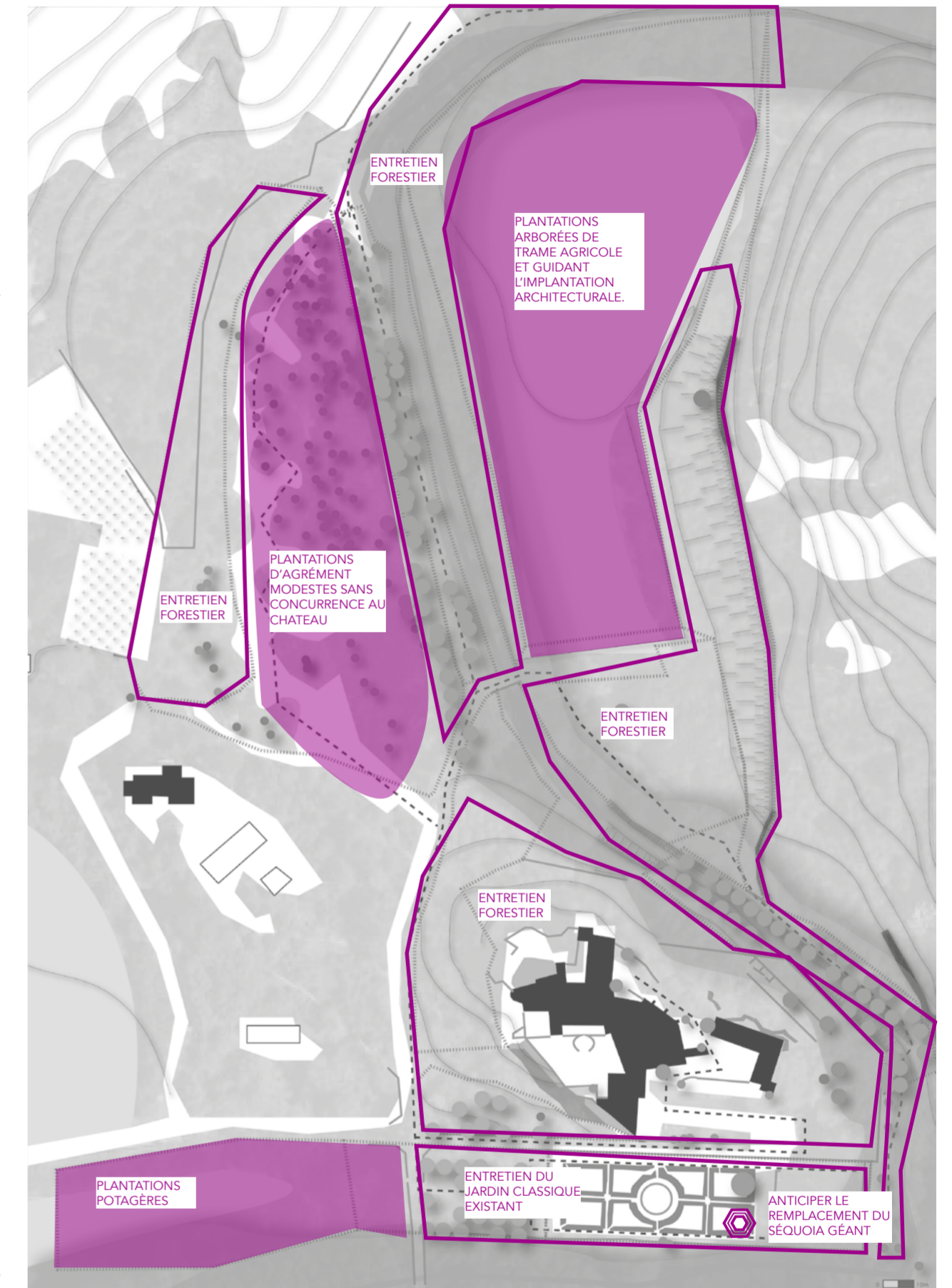
- Forêt provençale : pinède + chêne blanc et chêne vert.

##### ESSENCES JARDINÉES

Plantes méditerranéennes préconisées pour les plantations en secteur aménagé :

- aromatiques & mellifères : thym, romarin, lavande, sauge
- vivaces : ail, immortelle, marguerite, euphorbes, teucrium,
- grimpances : bougainvillier, glycine, jasmin, vigne,

Jardin classique :  
- Prévoir un remplacement des conifères foudroyés et anticiper la senescence du séquoia géant.

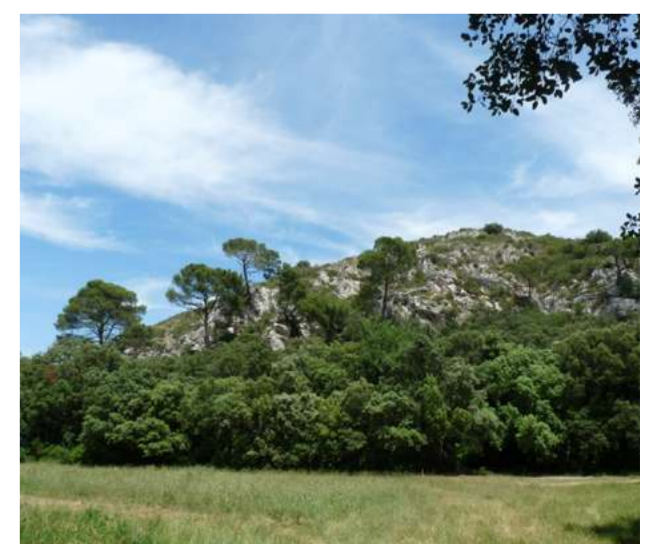


CARTOGRAPHIE DES AMBIANCES VÉGÉTALES

- orangerie : citronniers, orangers, clémentiniers,  
- arbustes : buis, cistes, pistachiers, grevillea  
- arbres : arbre de Judée, chênes, cyprès, figuier, frêne, micocoulier, murier, platanes.

Essences préconisées pour les zones de stationnement afin de favoriser un ombrage important et permettre un effet de coupe-vent :  
- platane, murier, micocoulier.

Jardin classique :  
- Prévoir un remplacement des conifères foudroyés et anticiper la senescence du séquoia géant.



LES FALAISES APPARENTES ET LE BOISEMENT



## 2. PRESCRIPTIONS PAYSAGÈRES

### 2.3 IMPLANTATION ARCHITECTURALE

#### VALORISER L'EXISTANT

Enjeux principaux :

- S'inscrire dans la géographie existante (topographie, relief, cours d'eau). L'implantation architecturale doit s'inscrire dans les formes paysagères structurantes.

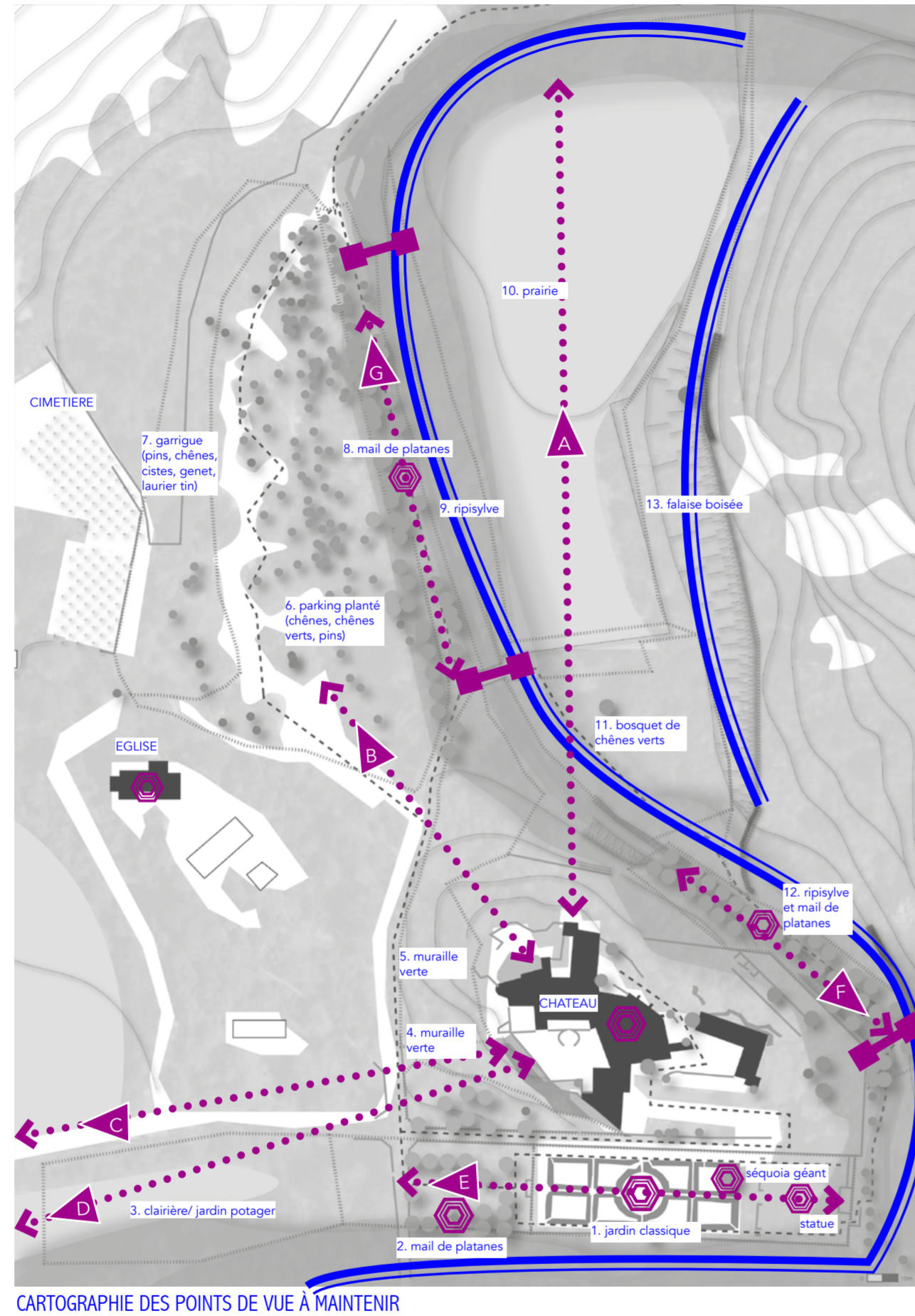
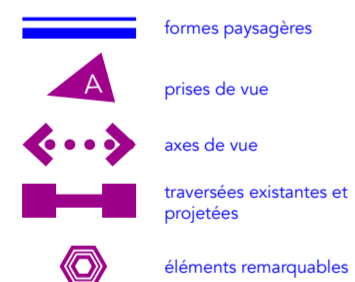
- Maintenir les vues sur le château. Les nouveaux bâtiments et/ou installations ne doivent pas faire concurrence avec les vues sur le château : maintenir de faibles hauteurs, penser l'articulation entre les éléments. Libérer les axes représentés sur la carte.

- Articuler la pièce d'eau selon les formes paysagères existantes (cours d'eau existants, falaise, topographie du site),

- Penser des espaces ouverts coupe-feu et une évacuation cohérente en cas d'incendie (effet cul de sac). Prévoir d'éventuelles traversées du Lavaldenan.

- Valoriser les éléments existants : falaise, écrin paysager, les arbres remarquables (les arbres plantés structurants), les arbres spontanés dans tous les secteurs. Mettre en scène plutôt que s'appuyer contre.

- Les futurs aménagements extérieurs ne devront pas concurrencer le jardin classique existant, les fontaines et pièces d'eau devront rester dans des proportions raisonnables.



A. VUES SUR LE CHÂTEAU DEPUIS LA PRAIRIE



B. VUE SUR LE CHÂTEAU DEPUIS LE PARKING EXISTANT



C. VUE SUR LE CHÂTEAU DEPUIS LA ROUTE DU CHÂTEAU



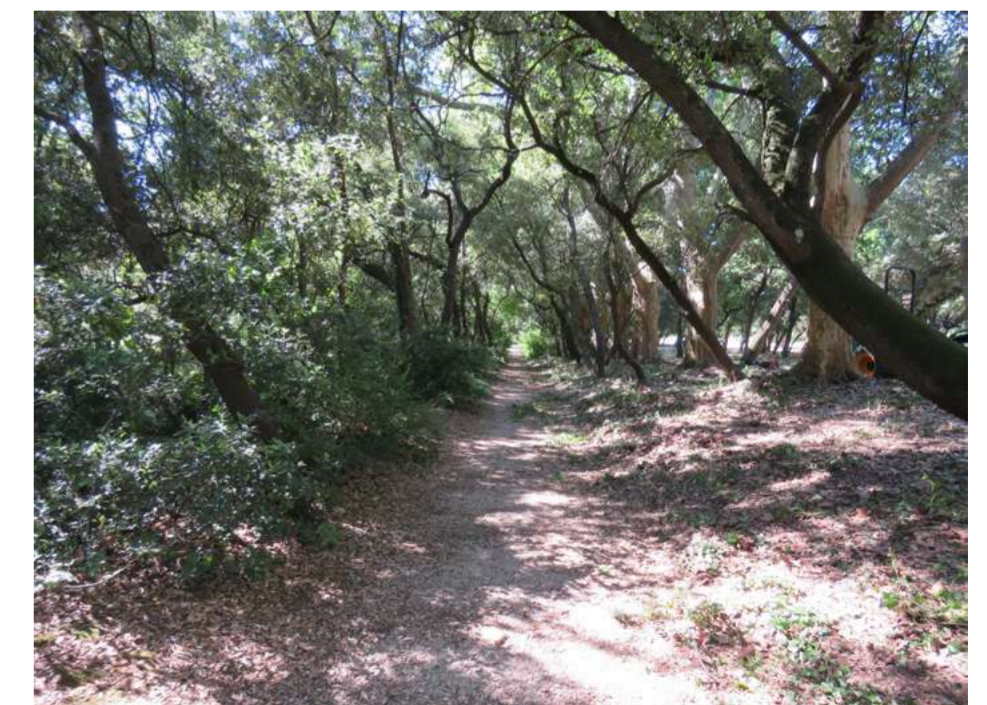
D. VUE SUR LE CHÂTEAU DEPUIS LA PRAIRIE (FUTUR POTAGER)



E. VUE SUR LE JARDIN CLASSIQUE



F. VUE SUR L'ALLÉE DE PLATANES ET LE LAVALDENAN



G. L'ALLÉE DE PLATANES ET LA RIPISYLVE



## 2. PRESCRIPTIONS PAYSAGÈRES

### 2.4 PARCOURS ET CHEMINEMENTS

#### CRÉER UNE DÉAMBULATION REMARQUABLE

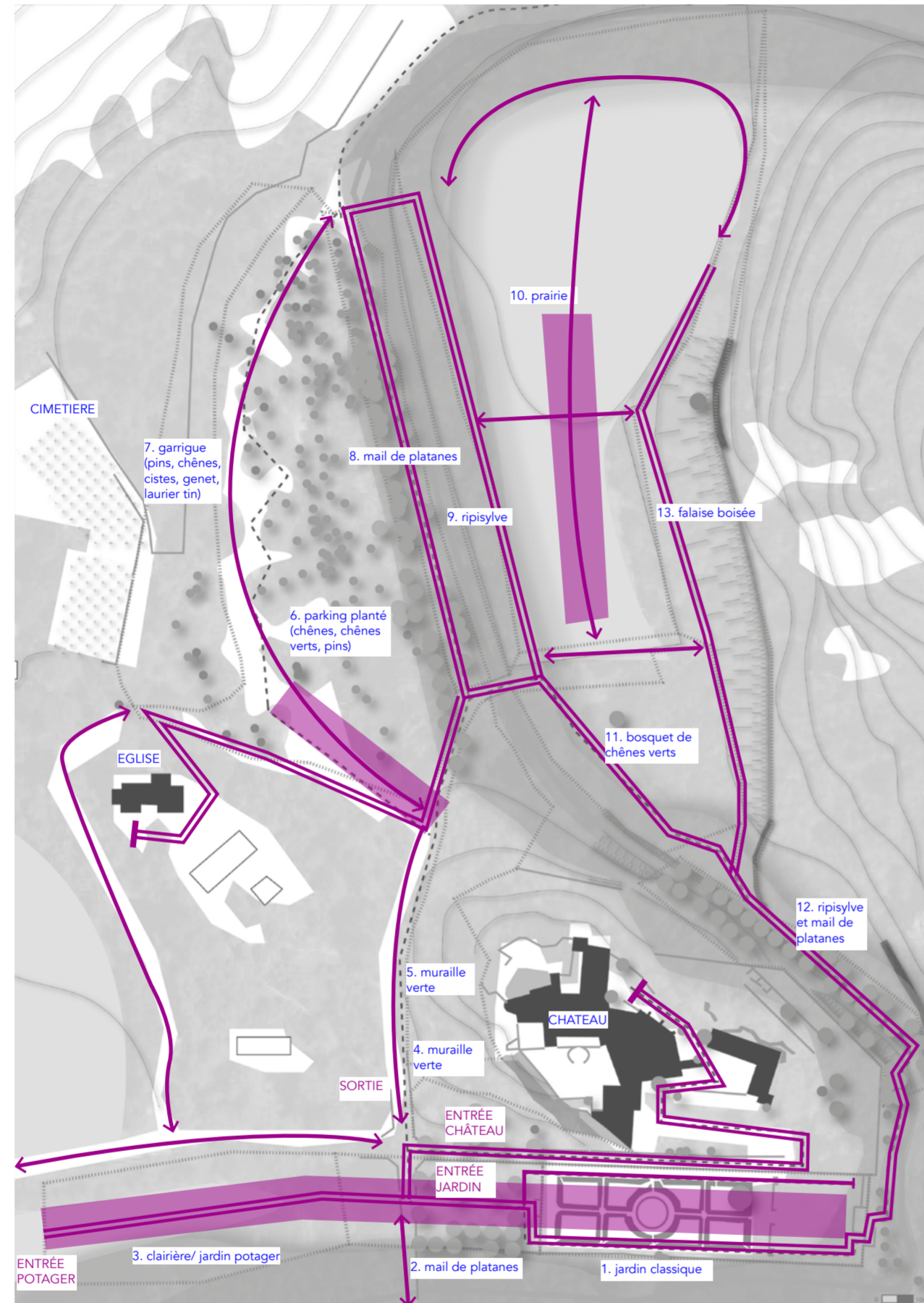
Créer une trame de circulation piétonne lisible et hiérarchisée qui s'appuie sur les éléments forts et constitutifs de l'espace : mails, ripisylve, falaise, architecture, mur, etc :

- de l'entrée vers le château,
- de l'entrée vers le jardin classique,
- du jardin classique vers la ripisylve,
- de la ripisylve vers l'ouest : vers l'actuel parking et vers l'église Saint Sauveur,
- de la ripisylve vers l'est : vers le bosquet de chênes verts, la falaise et la prairie,
- valoriser les circulations ombragées grâce aux arbres existants,
- conforter les cheminements existants en lien avec la géographie des lieux et les cadrages sur le château.

Penser un maillage de transports en commun afin de réduire l'impact de la zone de stationnement proposée en terres agricoles :

- 13 min depuis la gare de Salon de Provence,
- 35 min depuis la gare routière d'Aix en Provence,
- 43 min depuis Marseille Saint Charles.

- chemins principaux
- chemins secondaires
- maintenir les vues ouvertes



CARTOGRAPHIE DES CHEMINEMENTS



TRAVAILLER LA SIGNALÉTIQUE



HIERARCHISER LES TRAVERSÉES



VALORISER LES CHEMINS OMBRAGÉS



VALORISER LES ENTRÉES

## 2. PRESCRIPTIONS PAYSAGÈRES

### 2.4 PARCOURS ET CHEMINEMENTS

#### CHOIX DES MATÉRIAUX ET IMPERMÉABILISATION DES SOLS

Afin de s'inscrire dans le paysage existant il conviendra d'utiliser des matériaux locaux et respectant l'identité du site ainsi que le savoir faire local :

- usage de la pierre calcaire de couleur claire,
- diversité de murs maçonnés, murs en pierre sèche, calades, portails, etc.
- matériaux naturels

Limitier l'imperméabilisation des sols :

- conserver des sols forestiers,
- prévoir des zones d'infiltration sur site
- favoriser des revêtements perméables
- favoriser les techniques de mise en oeuvre traditionnelles (par exemple calades en pierre sèches et non en béton)
- penser à la réversibilité des revêtements en cas de changement de vocation du site



PROSCRIRE LES ENROBÉS



UTILISER UN VOCABULAIRE LOCAL



UTILISER DES MATÉRIAUX CLAIRS



VALORISER LES ÉLÉMENTS EXISTANTS



PORTER UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX DÉTAILS



MAINTENIR DES SOLS FORESTIERS PERMÉABLES

#### RISQUE INCENDIE ET DFCI

Le Château de la Barben se trouvant entouré de garrigue dans le massif des Quatre Termes, il conviendra de prévoir de dialoguer avec les services de l'ONF, les pompiers, les gestionnaires de la forêt ou tout autre service compétent dans la lutte face au risque incendie. L'ouverture au public du site, notamment de la prairie, éloignée des axes routiers, pose des questions d'évacuation importantes.

L'ensemble du projet doit également prendre en compte la ressource en eau comme élément précieux à préserver.





**atelier L.**  
paysage & urbanisme

---

**Atelier L. Paysage & urbanisme**  
**Florine Lacroix - paysagiste dplg**  
**710 route de la Vernade**  
**07110 Vinezac**  
**Tel - 06 89 70 16 79**  
**Mail - [florine@atelierpaysage.com](mailto:florine@atelierpaysage.com)**  
**Site internet - [www.atelierpaysage.com](http://www.atelierpaysage.com)**  
**Siret - 821 676 954 000 26**